

Mardi 22 décembre 2009

Départ de Chemetoff : la réponse de la Samoa

Plusieurs décennies seront nécessaires pour mener à bien l'aménagement de 350 ha de ville, commencé en 2002 avec le quai François-Mitterrand. En janvier 2010, la Samoa lancera un appel à candidature pour le remplacement d'Alexandre Chemetoff. Photo © Jean-Dominique Billaud/Samoa

Après le « coup de gueule » d'Alexandre Chemetoff, le directeur de la Samoa donne sa version de l'histoire. Et confirme que l'implantation du nouveau CHU est non-négociable.

Selon Laurent Théry, directeur de la Samoa (Société d'aménagement de la métropole ouest Atlantique), c'est Alexandre Chemetoff lui-même qui a pris la décision d'abandonner ses fonctions de responsable de la maîtrise d'oeuvre du projet urbain de l'île de Nantes.

« Au cours de l'année 2008, explique Laurent Théry, Alexandre Chemetoff a énoncé sa volonté de mettre fin à son activité de concepteur urbain du projet de l'île de Nantes, estimant que l'évolution du projet n'était pas conforme à ses propres orientations. »

Alexandre Chemetoff aurait même déclaré: **« Le plan guide est en grève. »**

Le plan-guide étant, selon les termes de l'architecte, **« un outil de travail évolutif qui permet à tous les acteurs de la ville de partager un projet »**. Ainsi, depuis le dernier plan guide d'octobre 2008, Alexandre Chemetoff aurait **« cessé de son fait les missions de conception du projet d'ensemble et d'accompagnement des projets immobiliers tout en poursuivant les missions en cours sur les chantiers d'espace public. »**

Désaccord sur le CHU

Pomme de discorde: le CHU et le choix de l'implanter dans son ensemble sur l'île de Nantes. Laurent Théry indique qu'Alexandre Chemetoff n'a pas voix au chapitre: **« Ce choix relève de la puissance publique, c'est une décision politique de l'État, de la Communauté urbaine et du CHU lui-même. »**

Aux acteurs du projet de **« s'y conformer en recherchant la meilleure intégration urbaine d'un choix aussi stratégique »**.

Devant le refus d'Alexandre Chemetoff, la Samoa a proposé une convention de conclusion de l'ensemble des missions de son contrat qui s'achevait fin 2009. **« À notre regret, ces échanges**

n'ont pu aboutir dans un cadre conventionnel, Alexandre Chemetoff voulant conserver la maîtrise d'oeuvre des espaces publics inscrits dans le contrat initial, quelle que soit leur date de réalisation. Nous avons alors dû procéder à la résiliation de son contrat. »

Ce départ peut sembler précipité, d'autant que la méthode employée pour aménager l'île de Nantes est souvent considérée comme une première dans l'histoire de l'urbanisme en France. Exceptionnel aussi, le contrat qui, depuis 1999, liait la Ville et le concepteur urbain, par l'étendue de ses missions et « **son ampleur (10M€ sur 10 ans, soit 1 million d'honoraires par an).** »

Reste que le plan-guide, carnet de route pour l'aménagement de 350 ha de ville, se poursuit, avec le quartier de la création, le nouveau CHU et l'urbanisation du grand quartier du Sud Ouest. La Samoa lancera en janvier 2010 l'appel à candidature pour un nouveau concepteur urbain.

« La porte de la SAMOA reste ouverte à Alexandre Chemetoff, conclut Laurent Théry, pour trouver une conclusion heureuse d'une coopération sur 10 ans dont chacun devrait se féliciter. »

Daniel MORVAN.